

Stage en entreprise Projet 2024 - 2025

Chers élèves,
Chers parents,

À la suite de la communication du 9 décembre 2024 relative à la nouvelle initiative éducative introduite dans le système des écoles européennes, voici les informations concernant le stage en entreprise : (WEX).

Le projet de stage en entreprise vise principalement à offrir aux élèves une expérience dans l'environnement professionnel des adultes où ils auront l'occasion de développer leurs connaissances et compétences personnelles et sociales. Il n'a pas pour objectif de former les élèves en vue d'une carrière professionnelle particulière, même s'il peut évidemment en être une bonne préparation.

Ce projet obligatoire est pour tous les élèves de S6 excepté :

- Si votre enfant a déjà fait un stage en entreprise en S5.
- Si votre enfant a déjà participé au programme CAAP en S5 ou alors s'il est inscrit au CAAP cette année.

Cependant, nous encourageons votre enfant à participer aux deux programmes car ces initiatives visent à renforcer les compétences sociales et professionnelles des élèves.

- La durée du stage est prévue pendant les deux dernières semaines de l'année scolaire 2024-2025, c'est-à-dire du mardi 24 juin au vendredi 4 juillet 2025. Aussi, les élèves auront la possibilité de faire le stage une ou deux semaines.

Les élèves qui participent au programme "Mérite Jeunesse" pourront avoir des dates adaptées.

Les élèves sont invités à réaliser un CV ainsi qu'une lettre de motivation. Ils doivent rechercher une entreprise par eux-mêmes et bénéficier du soutien d'un professeur-tuteur pour toutes les étapes relatives au projet.

Nous allons relancer les entreprises pour savoir si elles acceptent de reprendre des élèves cette année. En fonction de leur réponse, nous pourrions aider pour la recherche de stages. Pour information, nous n'avons pas de listes d'entreprises à donner. Aussi ; les élèves ont la possibilité de venir consulter les nombreux rapports de stages en notre possession, ils doivent à cette fin contacter Mme LAINSEUR.

Aussi, si vous avez la possibilité d'accueillir un élève (autre que votre enfant) dans l'entreprise dans laquelle vous travaillez, n'hésitez pas à nous contacter.

Les élèves travaillent en observant la structure de leur entreprise et les conditions de travail des différentes catégories de travailleurs. Au terme du stage, ils devront rédiger un rapport qui fera partie

de l'évaluation du stage et sera utile lors des opérations d'orientation professionnelle. En fin de projet, les élèves se verront remettre un certificat de stage en entreprise.

Les élèves et leurs parents s'engagent à ne recevoir aucune rémunération pour le stage étant donné qu'il fait partie du programme scolaire. Dans les entreprises et lieux de travail approuvés par l'école, l'assurance scolaire couvre les élèves pendant toute la période du stage.

Dates importantes:

Vendredi 28.02.2025	13h - Date limite pour la réalisation du CV et de la lettre de motivation. Une fois validée par le tuteur, ils peuvent être envoyés à l'entreprise et une version papier doit être remise à Mme LAINSEUR.
Lundi 19.05.2025	Date limite pour le choix définitif du lieu de stage par l'élève et le tuteur.
Vendredi 13.06.2025	Date limite pour le contrôle de la signature du contrat par l'élève et le tuteur. La version originale doit être donnée à Mme LAINSEUR pour contrôle et signature. Le contrat sera disponible sur le site de l'école prochainement
Mardi 24.06.2025 Vendredi 04.07.2025	Période de stage : minimum 5 jours.
Vendredi 12.09.2025	Date limite pour la remise du rapport de stage au professeur tuteur. Une fois validée par le tuteur, une version papier doit être remise à Mme LAINSEUR.

L'organisation du projet repose sur la collaboration entre les orienteurs, les professeurs principaux, les conseillers d'éducation et les professeurs tuteurs sous ma responsabilité en qualité de directrice-adjointe.

Toutes les informations relatives au stage seront bientôt disponibles sur notre site internet, www.euroschool.lu. En cas de question, veuillez-vous adresser en premier lieu à Madame LAINSEUR à l'adresse nasseira.lainseur@eursc.eu

Afin de répondre à toutes vos interrogations, une réunion en ligne sera organisée très prochainement.

Avec mes meilleures salutations,



Caroll Lemarié
Directrice adjointe.